



Nouvelles organisationnelles

Long congé – Action de grâce

Au cours de la longue fin de semaine qui inclut l'Action de grâce, du vendredi 7 octobre au lundi 10 octobre 2022, il pourrait y avoir un plus grand achalandage sur les routes et dans les sentiers. Les policiers de la Sûreté du Québec seront présents sur le réseau routier et récréotouristique pour assurer la sécurité des usagers. Nous rappelons l'importance d'adopter des comportements sécuritaires et de faire preuve de prudence lors des déplacements pour réduire les risques de collision ou de blessures. Les actions déployées par la Sûreté sur le réseau s'intègrent dans la nouvelle stratégie en sécurité routière PISTE (Partenariats-Interventions-Sensibilisation-Technologie-Évaluation).

Sécurité routière

Le 27 septembre, sur la rue Beaumont, à Cowansville, une conductrice a reçu un constat d'infraction de 139\$ et 2 points d'inaptitude, car elle s'est fait capter à 69 km/h dans la zone de 40 km/h.

Le même jour, sur la route 104, à Cowansville, un conducteur s'est fait capter à 138 km/h dans la zone de 90 km/h et a reçu un constat d'infraction de 357\$ et 5 points d'inaptitude.

Toujours le 27 septembre, un propriétaire d'un véhicule a reçu un constat d'infraction de 317\$, car ce dernier a laissé circuler son véhicule avec une plaque d'immatriculation émise pour un autre véhicule.

Le 28 septembre, l'équipe Impact a été active à divers endroits sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. Ils ont notamment été présents à Sutton où ils ont effectué une opération conjointe avec le Canadien Pacifique et ensuite ils ont fait une opération sur la route 243, près de la rue Bourgarde.

Le 28 septembre, il y a eu une collision délit de fuite causant des dommages matériels à une résidence de la rue Principale Est, à Farnham. Le véhicule impliqué a passé tout droit à l'intersection de la rue Principale Est en voulant tourner sur la rue Jacques-Cartier. Sur son passage, le panneau d'arrêt a été fauché et endommagé. Dans sa course, la voiture est entrée en collision avec une résidence sur le coin, lui causant ainsi des dommages. De plus, dans sa chute, le panneau d'arrêt a cassé la fenêtre de la résidence. Suite à l'enquête réalisée dans ce dossier, le conducteur impliqué dans ce délit de fuite matériel fut localisé et il reçut un constat d'infraction de 317\$ et 9 points d'inaptitude, car ce dernier n'a pas communiqué sans délai avec le service de police afin de fournir ses renseignements.

Toujours le 28 septembre, sur la rue St-Paul, à Farnham, un conducteur a reçu un constat d'infraction de 139\$ et 2 points d'inaptitude pour avoir circulé à 69 km/h dans la zone de 40 km/h.

À Cowansville, sur le boulevard Pierre-Laporte, un conducteur a reçu un constat d'infraction de 139\$ et 2 points d'inaptitude pour avoir circulé à 79 km/h dans la zone de 50 km/h.





Centre de services – MRC Dunham 27 septembre au 4 octobre 2022

Finalement, sur le rang Saint-Henri, à Notre-Dame-de-Stanbridge, un conducteur a reçu un constat d'infraction de 124\$ et 2 points d'inaptitude pour avoir circulé à 103 km/h dans une zone de 80 km/h.

Le 29 septembre, sur le 10^e rang, à Dunham, une conductrice a reçu un constat d'infraction de 139\$ et 2 points d'inaptitude pour avoir circulé à 79 km/h dans une zone de 50 km/h.

Le 30 septembre, sur le chemin de St-Ignace, à St-Ignace-de-Stanbridge, un conducteur s'est fait capter à 106 km/h dans la zone de 80 km/h et a reçu un constat d'infraction de 139\$ et 2 points d'inaptitude.

Le 1^{er} octobre, sur le chemin St-Ignace, à St-Ignace-de-Stanbridge, un conducteur reçut un constat d'infraction de 879\$ et 10 points d'inaptitude pour avoir conduit son véhicule à 137 km/h dans la zone de 80 km/h.

Le même jour, sur la rue Bondville, à Lac-Brome, un conducteur a reçu un constat d'infraction de 104\$ et 1 point d'inaptitude pour avoir circulé à 60 km/h dans la zone de 40 km/h.

Toujours le 1^{er} octobre, sur la rue de la Rivière, à Cowansville, une conductrice a reçu un constat d'infraction de 544\$ et 6 points d'inaptitude pour avoir circulé à 93 km/h dans la zone de 50 km/h.

De plus, sur la route 104, à Farnham, un conducteur a reçu un constat de 817\$ et 10 points d'inaptitude et s'est fait suspendre son permis de conduire pour une période de 7 jours pour avoir circulé à 140 km/h dans la zone de 90 km/h.

Finalement, sur le chemin du Camp, à Farnham, un homme ayant effectué une sortie de route s'est fait arrêter pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. Conduit au poste de police, il a échoué l'éthylomètre avec un taux d'alcoolémie supérieur à plus de deux fois la limite permise. Son véhicule fut saisi pour une période de 30 jours et son permis de conduire fut suspendu pour 90 jours. Libéré par citation à comparaître, il devra faire face à la justice ultérieurement.

Enquête

Le 29 septembre, une perquisition a eu lieu sur la rue Dion, à Cowansville pour mettre fin à un réseau de trafic de stupéfiants. En tout, 68 grammes de cocaïne, 49 grammes de produit servant à la coupe de cocaïne et 11 grammes de cannabis furent saisis. Une femme dans la trentaine sera accusée de trafic de stupéfiants dans ce dossier.





Prévention

Les ateliers de prévention à la sécurité en transport scolaire se poursuivent dans les diverses écoles primaires de la MRC. Lors de cet atelier, les enfants de la maternelle sont sensibilisés aux règles de sécurité à respecter aux abords d'un autobus scolaire. Un atelier fort apprécié par les enfants et le personnel enseignant.

Le 29 septembre, l'agente Lemay a été présente lors de la journée des aînés organisée par la ville de Lac-Brome. Lors de cette journée, divers organismes communautaires œuvrant auprès des aînés étaient réunis afin de pouvoir présenter les services offerts. Pour sa part, l'agente Lemay a informé les visiteurs sur les différents types de fraudes existants, comment les détecter, comment s'en protéger et que faire s'ils en sont victimes. De plus, elle a donné de l'information sur les divers types de maltraitance auxquels ils peuvent être confrontés ainsi que diverses ressources disponibles pour eux.

Maltraitance

Malheureusement, la maltraitance envers les aînés existe. Elle se présente sous différentes formes que voici :

- Abus psychologique, qui se trouve à être toute action qui inflige une douleur émotionnelle ou de l'anxiété en isolant la personne, en l'humiliant ou en la menaçant.
- Violence physique, qui se résulte par toute action qui cause une douleur ou une blessure physique soit en bousculant, en pinçant ou en frappant la personne.
- Exploitation financière ou matérielle qui se manifeste par toute décision prise concernant les biens et l'argent de l'aîné à des fins contraires à ses besoins ou ses désirs en lui prenant son argent sans son consentement, en la forçant de donner ses biens ou en lui faisant signer des documents sous la contrainte.
- Négligence qui se trouve à être tout comportement entraînant la privation des besoins de base, comme la priver de nourriture, en donnant peu ou pas de soins d'hygiène ou en refusant d'entretenir ou d'acheter des vêtements.
- Violation des droits qui se manifestent en empêchant la personne d'exercer un contrôle sur sa vie en l'obligeant de quitter son domicile, en ne tenant pas compte de son opinion dans les décisions importantes de sa vie et allant même à l'obliger de se séparer.
- Âgisme et abus sociaux en exerçant de la discrimination et de l'indifférence entraînant la mise à l'écart et affectant la dignité de la personne aînée en l'a traitant comme un enfant, en lui disant qu'elle est trop âgée pour certaines activités ou projets et en ne tenant pas compte de ses compétences ou de ses expériences.
- Abus sexuel, qui se manifeste par des gestes, actions, paroles ou attitudes à connotation sexuelle non consentis, qui portent atteinte au bien-être, à l'intégrité sexuelle, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Elle peut se manifester par agressions à caractère sexuel (attouchements non désirés, relation sexuelle imposée), par des propos ou attitudes suggestifs, blagues ou insultes à connotation sexuelle, etc.

Pour l'aide ou l'écoute de la personne aînée, il y a la ligne aide abus aînés qui existe au 1-888-489-2287 ou le site Internet www.aideabusaines.ca

